



DFID Department for
International
Development



Institut de Technologie
Alimentaire

Auteur

Dr Momar Talla GUEYE

(221) 77 635 35 95
(221) 33 859 07 07
(221) 33859 07 61

queyemt@gmail.com
mtqueye@ita.sn

Types de transfert

Technologie déjà diffusée
auprès de producteurs de
maïs

**Fiche élaborée avec la
participation**

Dr Vincent Joseph MAMA
mamvincent@coraf.org
Dr Ernest Asiedu,
e.asiedu@coraf.org

Novembre 2013

FICHE SIGNALÉTIQUE: N° 13 ITA-6

Conservation des grains de maïs par des épis vides de maïs

Résumé

Cette innovation a pour objet d'utiliser le broyat d'épis vides pour conserver les grains de maïs issus de ces mêmes épis contre les insectes ravageurs. A une dose supérieure à 4%, les dégâts et les pertes sont en dessous respectivement de 1 et 0,3%. En effet, le broyat inhiberait la reproduction des adultes qui pourtant présentent une faible mortalité due au produit.

Avantages

Utilisation d'un produit naturel qui n'était pas valorisé

Une alternative très intéressante à l'application de pesticides de synthèse

Préservation de la santé humaine et animale

Gratuité de la technologie une fois que l'on dispose d'épis de maïs

Technologie

Itinéraire technique

- séchage naturel des épis au soleil
- égrenage avec broyage aussi fin que possible des épis vides
- conservation des grains de maïs en présence du broyat d'épis vides (équivalent à un non vannage après égrenage)

Stade de développement de la technologie

Technologie déjà pratiquée

Application

Stockage en sacs du maïs destiné à la consommation au niveau paysan

Conservation des semences de maïs

Description

Ce travail est une méthode naturelle de protection du maïs égrené et stocké par ses propres épis. En effet, après égrenage, les épis vides jadis laissés au rebut servent de pesticide biologique pour lutter contre les principaux ravageurs du maïs au Sénégal.

Après séchage naturel des épis de maïs, ils sont égrenés soit au mortier, soit mécaniquement. Cette opération assure le broyage des épis vidés de leurs grains.

Sur le plan pratique, il s'agit de conserver ensemble en sacs ou tout autre conteneur les épis et les grains. Contrairement à ce qui se passait, le système est basé sur le non vannage du maïs en épis après égrenage.

Au niveau paysan, le vannage devra se faire au prorata des besoins.

Si le broyage est fin, les dommages dus aux insectes sont quasi inexistantes, d'où une protection efficace telle que le ferait les pesticides de synthèse sans crainte de résidus ou d'une quelconque toxicité.



Pour un lot donné d'épis de maïs, le poids des épis vides (30±10%) suffit largement à protéger les grains qui en sont issus. Le stockage dans de telles conditions n'entraîne pas de risque sanitaire.